

en appelle de cette décision, n'est-il pas normal que vous demandiez le vote sur cette décision qui a déjà été rendue?

M. l'Orateur suppléant: Je suis certain que l'honorable député de Villeneuve sera le premier, parmi les députés en cette enceinte, à prendre en considération les circonstances particulières de cet incident et à coopérer avec moi pour me permettre de juger si, oui ou non, les paroles de l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm se rapportent au sujet présentement à l'étude.

M. Pigeon: Monsieur le président, je ne vous dis pas, par contre, que vous renversiez la décision prise par l'honorable député d'Argenteuil-Deux-Montagnes qui occupait le fauteuil de la présidence. Je pense qu'il l'a rendue honnêtement; il l'a fait selon son expérience et sa conscience.

M. l'Orateur suppléant: J'inviterais l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm à coopérer, lui aussi, avec le président et à poursuivre ses remarques.

M. Pigeon: Monsieur le président, je disais, tout à l'heure, qu'au début de cette session, le premier ministre avait présenté un projet de loi visant l'adoption d'un drapeau à trois feuilles d'érable, et de l'Union Jack pour symboliser notre appartenance à la Couronne et au Commonwealth.

Des députés, des deux côtés de la Chambre, n'étaient pas satisfaits de cette décision du premier ministre; il n'y avait pas unanimité, de ce côté-ci de la Chambre et même du côté du gouvernement.

Par la suite, le premier ministre a fait marche arrière à quatre ou cinq reprises, et il a été décidé que le tout serait soumis à un comité de la Chambre.

Je me demande pourquoi le premier ministre, au début de la session, au lieu de décider de lui-même, d'un choix de drapeau à trois feuilles d'érable et de l'Union Jack, n'a pas décidé que le tout serait envoyé à un comité de la Chambre, lequel comité déciderait du choix d'un drapeau national distinctif et ferait rapport par la suite à la Chambre...

M. Drouin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

A mon avis, l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm a eu, jusqu'à maintenant, toute la latitude possible pour entrer dans le vif du sujet de son discours. Il me semble qu'il serait grand temps qu'il soit invité à s'en tenir au Règlement et à s'attaquer à l'amendement actuellement proposé à la Chambre, lequel est à l'effet de renvoyer au comité le rapport présenté sur le drapeau, afin que certaines recommandations de ce rapport...

[M. Caouette.]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! L'honorable député veut, à l'heure actuelle, participer au débat. A mon avis, il devrait permettre à l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm qui, à mon sens, commençait ses remarques au moment où l'Orateur a occupé le fauteuil, de poursuivre, afin que l'Orateur puisse juger si ses remarques sont pertinentes ou non.

M. Langlois: Monsieur l'Orateur, puis-je me permettre de faire une remarque?

Ici, je suis d'accord avec l'honorable député d'Argenteuil-Deux-Montagnes, car c'est exactement ce que je voulais dire tout à l'heure.

M. Pigeon: Monsieur le président, j'aime-rais bien voir l'honorable député d'Argenteuil-Deux-Montagnes occuper le siège de la présidence. Il a été décidé de rejeter...

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

A mon avis, la remarque de l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm est loin d'être aimable pour vous. Il dit qu'il aimerait voir un autre à votre place, alors que vous vous acquitez admirablement de vos fonctions. Je crois que c'est une insulte de la part de l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. l'Orateur suppléant: J'ai beaucoup d'estime pour l'honorable député d'Argenteuil-Deux-Montagnes et cette remarque m'a flatté.

M. Pigeon: Monsieur le président, le drapeau à trois feuilles d'érable, présenté par le très honorable premier ministre, a été rejeté par le comité et on nous demande d'adopter un drapeau à une feuille d'érable rouge avec deux bandes rouges.

J'ai consulté un spécialiste en botanique et ce dernier me disait que l'érable rouge croît surtout aux États-Unis et, en particulier, dans l'État de Virginie.

J'aurais préféré qu'on choisisse une feuille d'érable verte qui aurait représenté l'érable à sucre qui croît dans plusieurs provinces du Canada—mais, je l'admet, pas dans toutes les provinces.

Certains députés se sont opposés à ce que le drapeau national du Canada comporte une ou trois feuilles d'érable du fait qu'il n'y avait pas d'érables dans toutes les provinces du Canada.

Je ferai remarquer à ces députés, monsieur le président, que dans les armoiries du Canada, il y a des lions. Or, je n'en ai jamais vu un seul dans les forêts canadiennes. Pourtant, ils sont dans les armoiries du Canada.

Pour ma part, monsieur le président, je voterai en faveur du drapeau à feuille d'érable, même si j'aurais préféré que ce drapeau ait